



SGAP SUD-OUEST - REGION POITOU CHARENTE

PORTES David, Secrétaire de Zone Sud Ouest 06.62.23.36.44
GAILHARD Didier, Secrétaire de Zone Adjoint 06.08.43.96.74
MAURIN Frédéric Secrétaire Régional Poitou Charente 07.61.85.11.56
BRACHOT Philippe Secrétaire Départemental de la Charente 06.84.74.26.12

Angoulême le 10 novembre 2013

Le mardi 05 novembre 2013 à 11h00 une délégation du syndicat de La Fédération Professionnelle Indépendante de la Police (F.P.I.P) composée du secrétaire régional Poitou-Charentes MAURIN Frédéric, du secrétaire départemental Adjoint RIGAL Patrick et du trésorier Départemental de la Charente ETIENNE Eric a été reçue par Mr le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de La Charente, Mr BESSE William.

Au cours de cet entretien nous avons traité les sujets suivants :

1- LES BRIGADES DE ROULEMENT

1- FPIP : Suite à des évènements sans précédent à Angoulême et malgré la recomposition des brigades de roulement, on constate que certains problèmes subsistent, en particulier au sein de la Brigade A ?

Réponse de Monsieur le DDSP: Cette situation est due à l'indisponibilité de certains effectifs.

FPIP : Pourquoi, Mr le Directeur, n'envisagez vous pas de nommer à la tête de chaque brigade un brigadier chef comme cela est déjà le cas à la brigade B et où nous avons pu en constater les bienfaits ?

Réponse de Monsieur le DDSP: Je n'ai pas de brigadier chef disponible pour le moment. Personne n'en a fait la demande.

2- FPIP : Des patrouilles à 1+1 (1 titulaire + 1 ADS) en roulement vous semblent-elles judicieuses pour la sécurité des fonctionnaires ?

Réponse de Monsieur le DDSP : Vous me faites état d'une situation survenue la semaine dernière. Une patrouille à 1+1 en journée on peut l'envisager mais ça ne doit pas en être la règle. Bien entendu il faut privilégier la sécurité des fonctionnaires.

La FPIP fait remarquer à Mr le Directeur que cette situation se renouvelle régulièrement et même dans le cas où la seconde patrouille interviendrait en renfort le délai peut avoir des conséquences.

3- Les vacances funéraires :

FPIP : En l'absence du titulaire, les vacances funéraires sont effectuées par des fonctionnaires en uniforme, du roulement. Un fonctionnaire en civil ne serait-il pas préférable pour cette mission, qu'en pensez-vous ?

Réponse de Monsieur le DDSP: cette mission ne représente que très peu de vacances sur l'ensemble de l'année. Je ne peux pas envisager de décaler le repos d'un fonctionnaire d'un autre service alors même que des unités sont présentes.

2 - CREATION DU QUART DE JOUR ET DU QUART DE NUIT (NOTE DE SERVICE DDSP 83/2013 du 15/10/2013).

F.P.I.P - Mr le Directeur, dans le cadre de la mise en place du quart de jour, avez-vous dans l'immédiat suffisamment de volontaires pour mettre en place ce dispositif sans perturber le fonctionnement actuel des autres services ?

Réponse de Monsieur le DDSP: Je suis dans l'attente. Chaque fonctionnaire est libre de postuler par rapport. En dehors du quart de jour tous les gens qui souhaitent changer d'affectation sont invités à émettre leurs vœux par rapport. Toutes les demandes seront examinées.

F.P.I.P : Qu'advient-il du groupe Stup après ce remaniement.

Réponse de Monsieur le DDSP: Ce groupe ayant déjà perdu deux effectifs, intégrera l'U.R.A.J et continuera à traiter des affaires de Stup.

3- REORGANISATION DE L' U.O.P/ UA.A.J.

F.P.I.P - Mr le Directeur, le manque d'effectifs de ces unités vous a contraint dernièrement à réunir les deux groupes UOP et à modifier le cycle horaire de celles-ci.

Réponse de Monsieur le DDSP: Nous ne pouvons pas laisser fonctionner l'UOP telle qu'elle l'était. C'est pourquoi nous avons revu leurs modes de fonctionnement - 1 groupe UAAJ à 6 titulaires + 1 ADS - 1 groupe UOP à 5 titulaires + 2 ADS.

Elles fonctionneront en cycle hebdomadaire sous la forme de petite et grande semaine.

Petite semaine du mardi au vendredi de 13h00 à 21h00.

Grande semaine du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 avec une coupure d'une heure pour le repas, et le samedi de 12h00 à 20h00.

Mentionnons que la note de service est en cours de réalisation au moment de notre entretien.

F.P.I.P : Malgré cette réorganisation, maintenez-vous les vététistes ? Si oui il faudrait que les tenues soient appropriées aux conditions climatiques qu'engendrent l'hiver.

Réponse de Monsieur le DDSP : Oui les deux unités seront à même de faire du VTT et ceci dès l'instant qu'elles sont détachées de leurs missions prioritaires - Oui je ferais en sorte que tous les fonctionnaires soient équipés d'une tenue adéquate. Il faut faire le point « du déjà existant » notamment pour ceux qui sont déjà en possession de blousons etc....

4 - LES ADJOINTS DE SECURITE :

F.P.I.P : Avez-vous la confirmation d'une entrée en école de 3 ADS pour décembre?

Réponse de Monsieur le DDSP : Oui, 3 ADS sont bien prévus pour début décembre et seront disponibles à partir du début de mars 2014.

F.P.I.P : Autoriseriez-vous les ADS à suivre une formation par le GRETA en complément de celle diligentée par la Direction de la Formation de Clermont Ferrand tout en sachant que formation peut se dérouler sur le temps de service ?

Réponse de Monsieur le DDSP : Oui, tout en respectant les impératifs de service.

F.P.I.P : Quid de l'entretien annuel prévu pour les A.D.S, beaucoup d'entre eux se plaignent d'un manque de suivi notamment dans leur reconversion.

Réponse de Monsieur le DDSP : Je vais voir cela et quant à leur reconversion je fais généralement une lettre sur leurs états de services.

5 - QUESTIONS DIVERSES :

F.P.I.P : Dans le cadre de La Prime de Résultat Exceptionnel (la P.R.E) nous aurions aimé être avisés du montant alloué pour la DDSP de la Charente et de la répartition non nominative qui en est faite.

Réponse de Monsieur le DDSP : Je ne veux pas de cogestion mais je communiquerai un peu plus là-dessus.

F.P.I.P : Mr le Directeur, de nombreuses missions telles que les forums, commissions de sécurité, réunions en préfecture, opérations de communications etc. pourraient être effectuées par l'état major, mais dans les faits ce sont des unités de voies publiques qui les exécutent, qu'en pensez-vous ?

Réponse de Monsieur le DDSP : Je suis étonné. Je pense que ces faits ne représentent qu'un très faible pourcentage. Je vais dans votre sens car ce n'est pas le rôle d'une unité opérationnelle.

F.P.I.P : Mr le Directeur, le parc moto est sur le déclin que comptez-vous faire ?

Réponse de Monsieur le DDSP : Nous avons commandé une nouvelle moto, elle devrait arriver dès le début de l'année 2014.

La F.P.I.P remercie Mr le D.D.S.P de la Charente d'avoir répondu à nos questions.



**LA F.P.I.P A VOTRE
ECOUTE
LA F.P.I.P TOUJOURS
REACTIVE.**

Le Bureau Régional F.P.I.P Poitou-Charentes.

**EUROCOP regroupe 27 pays Européens, 36 syndicats de Policiers.
EUROCOP représente 500.000 policiers et siège dans les instances Européennes**